



GESTION, FINANCE & COMPTABILITÉ

Vous avez **le BAC** et
2 ans d'expérience
professionnelle ?



**CAPITALISEZ VOTRE
EXPÉRIENCE PRO POUR
UN DIPLÔME DE NIVEAU
BAC +5**

**PRENEZ EN MAIN
VOTRE ÉVOLUTION
DE CARRIÈRE**

**ET SÉCURISEZ
VOTRE PARCOURS
PROFESSIONNEL !**

VOTRE EXPÉRIENCE EST VOTRE FUTUR DIPLÔME !

COMME PLUS DE 1000 DIPLÔMÉS VALORISEZ MAINTENANT
VOS ACQUIS AVEC WEDGE BUSINESS SCHOOL.

www.wedge-business-school.com



Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Pourquoi choisir la VAE ?

- Obtenir une certification
- Mettre en cohérence sa certification avec son niveau de responsabilité
- Valider son expérience pour soi
- Faire reconnaître ses compétences
- Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation de niveau supérieur
- S'inscrire à un concours
- Changer d'emploi
- Evoluer professionnellement
- Obtenir une augmentation ou une promotion professionnelle
- Développer sa confiance en soi
- Obtenir diverses autorisations comme : numéro ORIAS, autorisations AMF, assurances décennales...

Contactez l'un de nos conseillers formation :

Secteur Île-de-France

01 84 16 78 62

Secteur Sud

05 35 54 61 96

Secteur Grand Est

03 72 52 00 51

Valorisez vos expériences professionnelles et personnelles par un diplôme !



La Validation des Acquis de l'Expérience constitue pour le salarié un outil de pilotage de son parcours professionnel et pour l'entreprise, un levier de développement stratégique.



Le but de la VAE est de faire accéder un individu à des titres de formation, des certificats, diplômes ou titres, sans avoir besoin de suivre les formations qui mènent habituellement à ces compétences.



Toute personne, quel que soit son âge, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

La Validation des Acquis d'Expérience permet d'obtenir en quelques semaines un diplôme Bac +3 ou Bac +5 reconnu par l'état.

